

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 10  
Présents : 8

DELIBERATION N° 43 - 2016

Séance du mardi 27 septembre 2016

L'an deux mille seize et le mardi 27 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 septembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Danielle BLANC

**Absente excusée :** Céline TRUCH

**Absent :** Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Danielle BLANC

**Objet : Transfert de biens : Construction de garages communaux**

Le Maire rappelle aux membres présents que la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette a réalisé des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de la commune. Une fois l'opération terminée, la CCTB doit effectuer une restitution comptable à la commune.

Le montant restant de l'opération pour la construction des garages communaux s'élève à 120 863,78 € en dépenses et en recette.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Décide** d'intégrer cette opération dans le budget communal
- **Autorise** le Maire à signer tous documents liés à ce transfert.

Fait et délibéré, le mardi 27 septembre 2016

Le Maire  
Rémi COSTORIER



The image shows two official stamps and a signature. On the left is a rectangular stamp from the 'PREFECTURE DES HAUTES-ALPES' with the word 'ARRIVEE' and the date '07 OCT. 2016'. To its right is a circular blue stamp for the 'MAIRIE DE LA COMMUNE DE LARDIER ET VALENCA' with a red circular seal in the center. A black ink signature is written over the circular stamp.